



Paris, le 23 Septembre 2019

Monsieur le Premier ministre
Edouard PHILIPPE
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Objet : Transport aérien, situation d'urgence

Monsieur le Premier ministre,

Le 2 septembre 2019 la deuxième compagnie aérienne française, Aigle Azur, a déposé son bilan et a demandé son placement en redressement judiciaire. Cette situation fait suite à de lourdes pertes financières cumulées depuis 2012.

Trois jours plus tard, la compagnie a annoncé l'annulation de tous ses vols.

Le 9 septembre, 14 offres de rachat ont été déposées. Le 16 septembre 2019, le Tribunal de commerce d'Evry a prononcé la liquidation de la compagnie. A ce jour, aucune offre de reprise n'a été retenue. L'activité de cette compagnie pourrait s'arrêter le 27 septembre. 1150 emplois sont concernés auxquels s'ajoutent des centaines d'emplois dans les entreprises d'assistance en escale.

En fin de semaine dernière, la compagnie XL Airways s'est retrouvée à son tour en cessation de paiement et a demandé son placement en redressement judiciaire suite à de « *grandes difficultés financières* ». 600 emplois sont ici concernés.

Dans 4 jours, si rien n'est fait, ces deux compagnies pourraient disparaître et plus de 2000 salariés pourraient perdre leur emploi.

Par ailleurs, la compagnie aérienne Corsair a, elle aussi, connu des difficultés financières, contraignant l'établissement allemand Intro Aviation à recapitaliser la compagnie à hauteur de 35 millions d'euros début 2019 afin d'assurer son avenir ainsi que son développement futur.

En 2012 c'est la compagnie aérienne Air Austral qui a dû être aussi recapitalisée car en « *situation de quasi dépôt de bilan* ».

D'autres compagnies françaises sont dans des situations périlleuses.

C'est l'ensemble du secteur du transport aérien qui aujourd'hui est en difficulté.

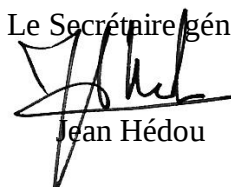
Lors des Assises du Transport Aérien, nous sommes intervenus pour mettre en garde sur les risques inhérents au dumping social pratiqué par de trop nombreuses compagnies étrangères agissant sur le territoire français et sur la distorsion subie par le secteur en matière de taxation.

La régression de la part du pavillon français, ne serait-ce qu'en France sur nos aéroports, est révélatrice de nos difficultés se traduisant notamment par la perte de 10 000 emplois en 5 ans.

Fort de ces constats, nous vous demandons instamment de bien vouloir nous recevoir pour évoquer cette situation et mettre en œuvre les mesures nécessaires à la préservation des emplois, du pavillon et au-delà de toute l'activité économique induit par le transport aérien tant au plan touristique qu'industriel.

Veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre haute considération.

Le Secrétaire général



Jean Hédou

46, rue des petites écuries 75010 Paris

contact@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32